

20 km DE BRUXELLES
DOOR BRUSSEL



ATD Quart Monde - 20KM de Bruxelles

Dossier de sponsoring



**Rejoignez-nous pour courir
ensemble contre la misère !**

Contact : Dominique Foubert, responsable d'équipe : 20kmatd@gmail.com - 0475671491



20 km

DE BRUXELLES
DOOR BRUSSEL
28/05/2023

Pour les 20 km de Bruxelles, on ne laisse personne derrière !
Voor de 20 km door Brussel laten we niemand achter!



Soutenez-nous pour les 20 km de Bruxelles !

La 43e édition des « 20 km de Bruxelles » aura lieu le dimanche 28 mai 2023 à partir de 10h au parc du Cinquenaire.

Pour la 19e année consécutive, ATD Quart Monde sera dans la course et renouvellera son opération autour de cette manifestation.



Nous invitons votre équipe à nous rejoindre et à participer au challenge

«3000km contre la misère !»

Plusieurs bonnes raisons de nous soutenir :

- Participez au mouvement d'éradication de la misère : le Mouvement ATD Quart Monde est un mouvement international, fondé en 1957 par Joseph Wresinski, qui cherche à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Il considère que la misère constitue une violation des droits humains et mène des actions avec des personnes et familles parmi les plus pauvres pour que leur dignité soit reconnue et respectée. À ce titre, ATD Quart Monde organise des Universités populaires, des bibliothèques de rue et bien d'autres actions.

- Rejoignez une équipe « gagnante » : nous étions quelques dizaines en 2005 et jusqu'à 300 inscrit·e·s lors d'une dernière édition avant la pandémie.

Nos équipes sont régulièrement classées dans le TOP 50 voire le TOP 20 aux classements interéquipes.

- Bénéficiez de conditions de confort de premier plan : comme les années précédentes, nous espérons, avec l'aide de nos sponsors, offrir aux participant·e·s des conditions exceptionnelles

→ Un vestiaire associatif confortable grâce à l'appui de la commune d'Etterbeek qui met des locaux à notre disposition dans une école proche du lieu de départ (préau, classes pour vestiaires « gardés », ...). Vous partagerez ce vestiaire avec d'autres équipes associatives dans une ambiance chaleureuse.

→ Les services de kinés avant et après la course.

→ T-shirt offert aux participant·e·s ainsi que quelques goodies et barres nutritives pour faire le plein d'énergie

Ne vous souciez ni des inscriptions ni de la collecte des dossards

Nous nous chargeons de toutes les démarches à condition que vous vous acquittiez du prix coûtant (28 €) réclamé par les organisateurs et du « don » de 25, 50, 100 € (ou plus) par personne. En tant que « grande équipe », ATD Quart monde bénéficie de la possibilité d'introduire des inscriptions groupées au début de la période d'inscriptions.

Toutes ces facilités ne sont possibles que grâce au soutien de sponsors ou de mécènes que nous sollicitons par la présente. En effet, respectueuse de **règles éthiques rigoureuses dans la gestion de ses finances**, notre association ne tient pas à dépenser de l'argent dans cette action qui vise plutôt à en récolter. www.atd-quartmonde.be/qui-sommes-nous/ethique-et-finances/

Comment pouvez-vous nous soutenir ?

● En inscrivant des membres de votre entreprise dans notre équipe

Le nombre et les coordonnées de participant·e·s doit-nous être communiqué avant le 29 avril. Voici les données dont nous avons besoin pour chaque participant·e : nom, adresses postale et électronique, date de naissance, sexe, langue, nationalité et temps estimé sur 20 km. Sur demande, nous vous fournissons un tablea Excel à remplir.

● En finançant la confection et l'impression de nos T-SHIRTS

Pour ce qui est du sponsoring (si vous désirez faire apparaître votre logo sur les t-shirts par exemple), vous pouvez :

Soit acquérir vous-même les t-shirts et nous les offrir « en nature ».

Soit nous demander de vous les facturer. Notre

ASBL est assujettie partielle et peut donc vous facturer la TVA qu'il vous appartiendra de récupérer dans le respect des règles fiscales en la matière.

Tous nos t-shirts sont en tissu « dry fit » et proviennent de producteurs équitables. Nous pouvons vous proposer plusieurs options de sponsoring adaptées à la taille et aux besoins de votre équipe – n'hésitez pas à nous contacter pour plus de détails.



● En finançant les services de nos kinés ou le nettoyage de notre vestiaire

● En nous fournissant des articles pour notre « welcome pack » :

Boissons

Barres nutritives

Bons d'achat ou bons de réduction

Essuies, bandeaux, serres-poignet, (bracelet éponge), casquettes

● En réservant un espace et une tente pour votre société

et notre mouvement dans l'espace réservé par les organisateurs autour de la Fontaine du parc du Cinquantenaire. Le coût de cet espace est de 2.500 € + TVA (comprend la mise à disposition d'un emplacement avec tente (5x5), plancher et fourniture d'électricité le samedi et le dimanche).

● En organisant un « point de rencontre » le long du parcours pour vos supporters

Nous pouvons vous aider pour l'animation.

● En constituant un prix de remerciement pour les meilleurs récolteurs de fond/parrainages qui soutiennent notre association dans le cadre de la course



Vous envisagez un autre type de soutien ? N'hésitez pas à nous en parler (voir contact ci- dessous).

Mécénat

ATD Quart Monde Belgique ASBL est reconnue, depuis 1979, soit depuis plus de 40 ans, comme institution qui peut recevoir des libéralités déductibles fiscalement. À ce titre, elle peut délivrer des reçus pour les versements en espèces dont le montant est égal ou supérieur à 40 €. Pour qu'ils puissent donner droit à l'attestation fiscale, les dons doivent être effectués par un versement séparé de tout autre paiement.



CONTACT

Dominique Foubert, administrateur de l'ASBL et « VIP (Vétéran Inconditionnel Passionné) 20 km Bruxelles » (42 participations) - gsm : 0475 67 14 91 - email 20kmatd@gmail.com

ATD Quart Monde Belgique ASBL Av. Victor Jacobs 12
1040 Bruxelles
Tel 02/650.08.70 www.atd-quartmonde.be

Les dons peuvent être versés au compte IBAN BE89 0000 7453 3685 - BIC BPOTBEB1



ATD Quart est membre actif de l'AERF (Association pour l'Ethique dans la Récolte de Fonds), adhère à sa charge d'éthique et à son règlement d'ordre intérieur qui implique le droit à l'information des donateurs.